

Le lotissement du Vert-galant

Lancé dès 1925, le lotissement du Vert-Galant s'est développé à partir de la gare et du pont de l'Ourcq qui le relie au reste de la commune.



Le domaine du Vert-Galant appartenait à la famille Sohier. Il comportait un château édifié au XVIII^e siècle avec ses dépendances, démoli vers 1929. Il devrait son nom à un rendez-vous de chasse où le roi Henri IV se rendait avec sa favorite Gabrielle d'Estrées. Les Sohier décidèrent de diviser en lots cette propriété familiale et saisirent ainsi l'opportunité de réaliser une opération avantageuse. Cependant, à l'instar des lotisseurs professionnels des autres quartiers, ils n'effectuèrent pas les investissements tant vantés sur les affiches publicitaires.

L'avenue Pasteur, l'avenue du Général-de-Gaulle et le boulevard Charles-Vaillant en sont les axes structurants du lotissement. La composition du lotissement adopte un tracé en étoile entourant un secteur central de forme elliptique qui regroupe un ensemble d'équipements scolaires et sportifs et culturels. Le véritable centre de quartier s'est développé quant à lui dans le prolongement du pont de l'Ourcq, sur l'avenue Pasteur, principale artère commerçante.

Du fait de son isolement, le quartier a rapidement fonctionné avec une certaine autonomie tant sur le plan commercial que sur les plans scolaire et culturel et, plus généralement, sur l'ensemble de la vie locale.

Le quartier se distingue par l'hétérogénéité de ses constructions. Différents styles, des années 1930 à nos jours, se côtoient. Différentes échelles aussi, avec la présence d'équipements et de petits ensembles de logements disséminés dans le tissu pavillonnaire. Le quartier conserve cependant une atmosphère cohérente et conviviale due à la variété harmonieuse de la plupart des constructions ainsi qu'à la présence d'une végétation abondante et variée dans les jardins privés.

Les pavillons des années 1930.

Certains sont des pavillons classiques de la banlieue parisienne, en meulière avec des entrées protégées par des marquises. Les adjonctions sont souvent des vérandas. D'autres, témoignant des premières constructions rudimentaires, ont parfois été agrandis et rehaussés ou bien sont constitués d'ajouts successifs, vétustes. Dans l'ensemble, ils sont de taille modeste, ne comportent qu'un seul niveau et une toiture à deux pentes. Leurs façades peuvent être simples ou, au contraire, décorées de manière plus audacieuse.

Les pavillons des années 1960.

Ce sont en général des constructions plus cossues avec des toitures assez importantes comportant éventuellement de grosses lucarnes. Les façades sont parfois dotées d'un appareillage de pierres et reçoivent dans de nombreux cas un balcon filant. Dans certains cas, les rez-de-chaussée surélevés permettent l'accès à un parking semi-enterré. Quelques pavillons se distinguent par un toit à un seul versant, en légère pente.

Les pavillons contemporains.

Quelques rares maisons proposent une architecture moderne et contrastent avec le style dominant constitué de pavillons d'inspiration traditionnelle avec des toitures à deux pentes et des lucarnes.

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35